

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 8 juillet 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

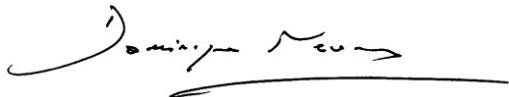
Planification de l'audience des 16-17 juillet 2019 sur des tarifs et conditions provisoires liés au biométhane (GNR) - Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM en planification de l'audience des 16-17 juillet 2019 sur des tarifs et conditions provisoires liés au biométhane (GNR) :

- **Moyens préliminaires** : Nous invitons respectueusement la Régie à traiter de façon préliminaire de la planification des étapes de la suite du dossier. Il serait en effet souhaitable de mieux savoir **pendant quelle période de temps** d'éventuels tarifs et conditions provisoires liés au biométhane seraient susceptibles de demeurer en vigueur avant une décision finale sur ceux-ci (*étant donné a) que de nouveaux approvisionnements biométhaniers supplémentaires sont rapidement requis afin qu'Énergir puisse se conformer à la cible gouvernementale tel qu'indiqué dans notre pièce [C-SÉ-AQLPA-0019](#) dont son tableau en pages 17-19 et aussi b) car des décisions d'achat à long terme doivent rapidement être prises par Énergir pour permettre la réalisation des usines municipales de biométhanisation avant l'expiration de la disponibilité des subventions qui leur sont destinées tel qu'indiqué dans notre pièce [C-SÉ-AQLPA-0021](#)*). Durée prévue sur ce sujet : environ 15-20 minutes.
- **Contre-interrogatoire des témoins d'Énergir** : Environ 60 minutes. Le tout sous réserve d'ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Preuve de SÉ-AQLPA-GIRAM** : Monsieur Jacques Fontaine, analyste. Environ 45 minutes.
- **Argumentation de SÉ-AQLPA-GIRAM** : Environ 60 minutes. Le tout sous réserve d'ajustement après que la preuve et l'argumentation de la demanderesse auront été entendues. Nous référons la Régie à nos **représentations favorables à la rétroactivité** qui se trouvent dans notre argumentation [C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0026](#), en pages 9 à 12, représentations dont Énergir s'est peut-être inspirée aux fins de loger sa présente demande de tarifs et conditions provisoires rétroactifs.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).